

# Drogues et Témiscabitiens : un aperçu de la situation

FÉVRIER 2011

## Pourquoi s'intéresser à la consommation de drogues?

La consommation de drogues représente un sujet d'intérêt pour la santé publique. D'une part, elle peut être associée à des problèmes de nature diverse en ce qui concerne la santé physique (maladies pulmonaires et cardiovasculaires par exemple), la santé mentale (déficits de mémoire et d'attention, dépression, psychose, etc.), de même que sur le plan psychosocial (délinquance, violence, décrochage scolaire, absentéisme au travail, etc.).

D'autre part, le phénomène s'avère complexe à analyser. Ainsi, plusieurs facteurs influencent le développement possible de ces différents pro-



blèmes : le type de drogue consommée, la quantité et la composition des substances, les caractéristiques individuelles du consommateur (sexe, âge, taille, état de santé...) et le contexte de la consommation (individu seul, en groupe, etc.)<sup>1</sup>. De plus, les données statistiques sur la consommation, issues généralement d'enquêtes, comportent des limites méthodologiques dont il faut tenir compte.

## Quelle est la source de l'information présentée?

Les données présentées dans ce document proviennent de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), réalisée en 2008 par l'Institut de la statistique du Québec, et dont un des nombreux volets thématiques traite de la consommation de drogues. Cette enquête a pour objectif de mesurer et suivre l'évolution de l'état de santé de la population québécoise, âgée de 15 ans et plus. En Abitibi-Témiscamingue, un échantillon d'environ 3 000 personnes y a participé.

Même si l'EQSP constitue une source riche d'informations surtout pour un phénomène difficile à cerner comme la consommation de drogues, il n'en reste pas moins qu'il existe quelques limites inhérentes à mentionner :

- l'enquête ne couvre pas l'ensemble de la population, seulement les personnes de 15 ans et plus vivant dans des logements privés, ce qui exclut les individus incarcérés ou sans domicile fixe ;
- elle ne permet pas d'évaluer la gravité de la consommation, les questions portant sur le fait d'avoir consommé ou non au cours des 12 derniers mois, sans égard à la quantité et sans tenir compte de la polytoxicomanie ;
- puisqu'il s'agit d'une autodéclaration de la part des personnes interrogées, il est possible qu'il y ait certains biais de sous-déclaration liée à la désirabilité sociale ou de sur-déclaration (par exemple de la

bravade, surtout chez les plus jeunes) ;

- enfin, en raison des faibles effectifs en cause, notamment en ce qui concerne les données détaillées par territoire de centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou encore pour certains types de drogue, plusieurs estimations s'avèrent de qualité moyenne et doivent être, par conséquent, utilisées avec discernement.

Néanmoins, l'EQSP constitue une enquête fiable et reconnue, qui permet d'obtenir une information rare sur une habitude de vie encore souvent marginale et taboue, en plus d'être illégale.

1. CAMIRAND, Hélène, Francine BERNÈCHE, Linda CAZALE, Renée DUFOUR, Jimmy BAULNE et autres (2010). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, page 160.

## Consommation de drogues (tous types confondus)

En 2008, selon l'EQSP, 13 % de la population de 15 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue aurait consommé de la drogue<sup>2</sup> au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion

représente environ 15 400 individus. Les hommes s'avèrent plus nombreux que les femmes. Ainsi, ce serait le cas d'un homme sur six (17 %) dans la région comparative-

ment à moins d'une femme sur dix (9 %), soit environ 10 000 hommes et 5 000 femmes. Comme l'illustre la figure 1, ces proportions régionales sont identiques à celles du reste de la province<sup>3</sup>.

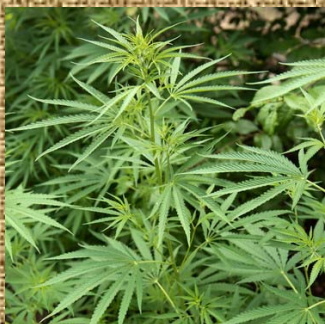
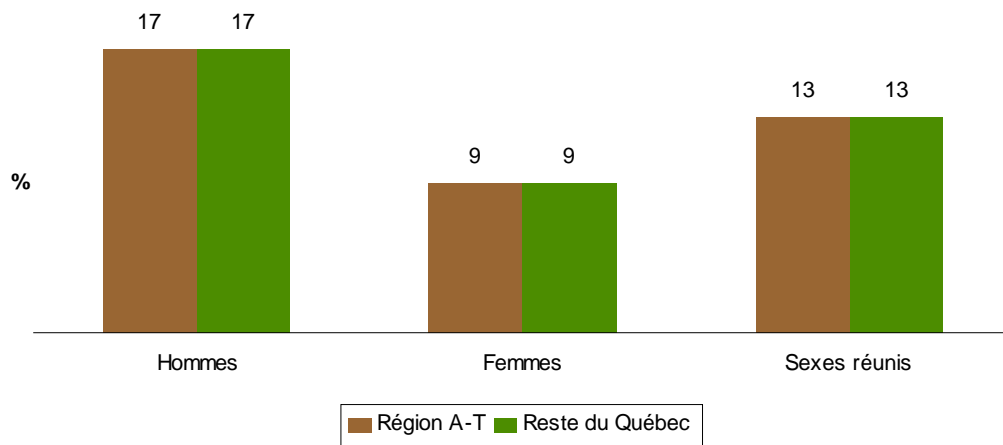


Figure 1

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé de la drogue au cours des 12 derniers mois, selon le sexe, région Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec, 2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

2. Peu importe la substance, la quantité et la fréquence ; cette proportion inclut donc autant la personne qui a consommé une seule fois du cannabis que celle qui consomme de la cocaïne sur une base quotidienne.

3. L'Infocentre de santé publique utilise le reste du Québec pour effectuer les comparaisons, soit l'ensemble de la province duquel est retranchée la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette méthode a surtout des impacts sur l'analyse de régions populeuses, comme Montréal.

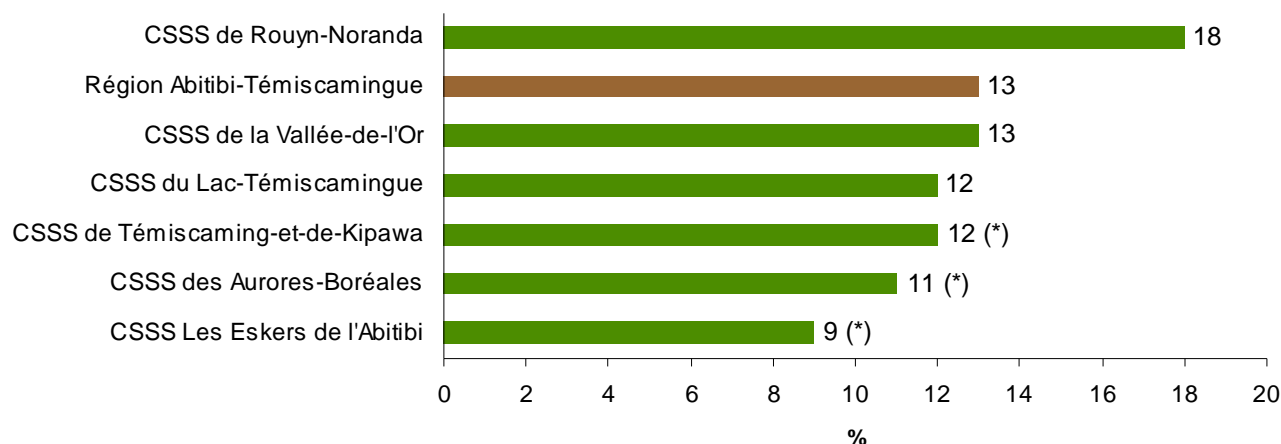
L'analyse de la consommation de drogues par territoire de CSSS (figure 2) permet de tirer uniquement des conclusions partielles. En effet, dans les territoires de CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa, des Aurores-Boréales et Les Eskers de l'Abitibi, la qualité moyenne des estimations ne per-

met pas d'établir de comparaison avec le reste de la région<sup>4</sup>. Par conséquent, il est préférable d'utiliser ces données avec prudence. En ce qui concerne les trois autres territoires (Lac-Témiscamingue, Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda), la proportion de consommateurs varie de 12 à 18 % et dans les

trois cas, elle est comparable à celle du reste de la région sur le plan statistique. Ainsi, même avec une proportion de 18 %, le territoire de Rouyn-Noranda ne se distingue pas du reste de la région, l'écart n'étant pas significatif.

## Figure 2

**Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé de la drogue au cours des 12 derniers mois, selon le territoire de CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue, sexes réunis, 2008**



\* : Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

4. Contrairement à l'analyse des données régionales, pour laquelle les comparaisons sont effectuées avec le reste de la province, les données par territoire de CSSS sont comparées à celle du reste de la région Abitibi-Témiscamingue, soit l'ensemble de la population régionale duquel est retranchée la population du territoire du CSSS concerné.

## Consommation de cannabis

En Abitibi-Témiscamingue, environ une personne sur huit (12 %) âgée de 15 ans et plus aurait consommé du cannabis (marijuana, haschich) en 2008, soit près de 14 000 individus. Encore une fois, les hommes

sont plus nombreux que les femmes à déclarer avoir consommé ce type de drogue, soit 16 % contre 8 %, ce qui représente environ 9 500 hommes et 4 600 femmes dans la région. De plus, comme pour la con-

sommation de drogues tous types confondus, les données régionales sont identiques à celles du reste de la province (voir figure 3).

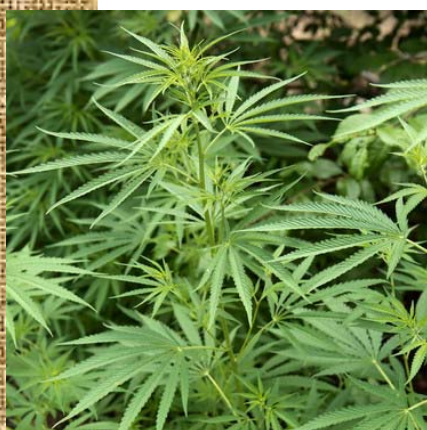
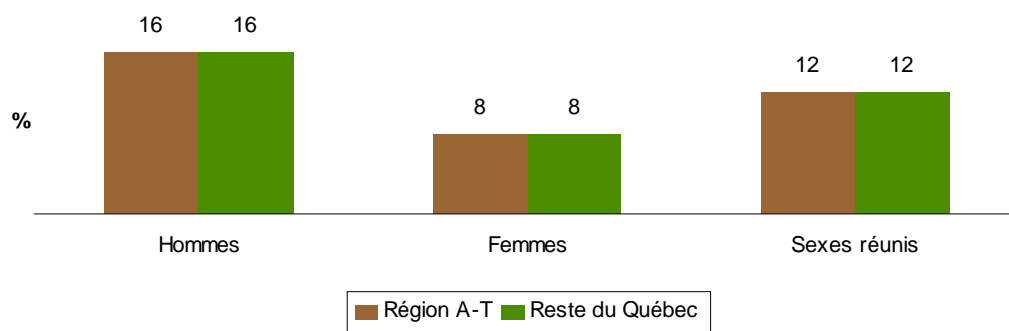


Figure 3

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le sexe, région Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec, 2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

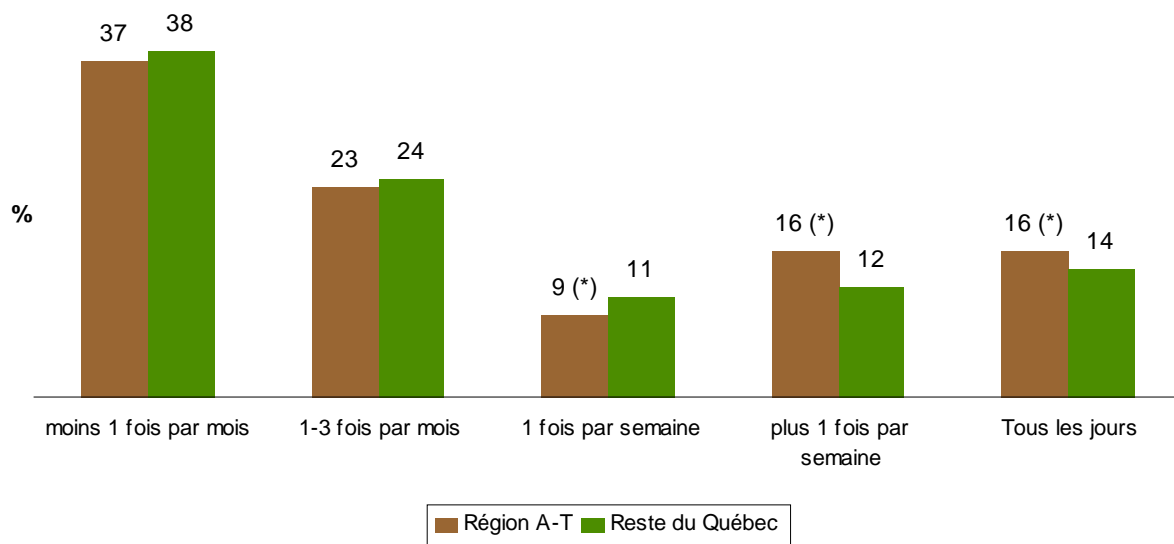
L'analyse de la fréquence de consommation de cannabis (voir figure 4) indique qu'un peu plus d'un consommateur sur trois (37 %) en aurait pris moins d'une fois par mois, alors qu'environ un sur quatre (23 %) en aurait consommé de une à trois fois par mois dans la région en 2008. Ces

proportions se comparent à celles du reste du Québec. Bref, en examinant ces deux catégories de fréquence, il en ressort qu'une majorité de consommateurs, environ six sur dix, auraient consommé du cannabis moins d'une fois par semaine durant cette période de 12 mois, ce qui représente

environ 8 000 personnes de 15 ans et plus dans la région. À titre indicatif, en raison de la qualité moyenne des estimations, notons qu'environ 9 % auraient consommé du cannabis une fois par semaine, 16 % plus d'une fois par semaine et un autre 16 % à tous les jours.

**Figure 4**

**Répartition des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de consommation, région Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec, 2008**



\*: Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

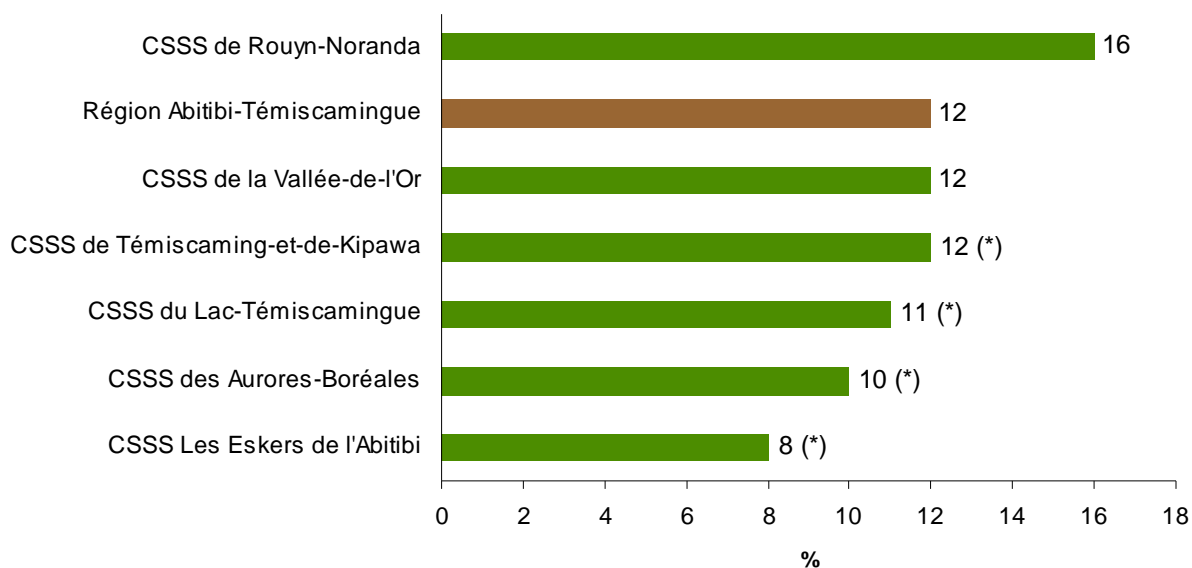
À l'échelle des territoires des CSSS, il est possible d'interpréter les résultats de deux d'entre eux seulement, soit Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or, avec des proportions de consommateurs de cannabis estimées à 16 % et 12 % respectivement. Ces dernières se comparent à celle du reste de la région, même dans le

territoire de Rouyn-Noranda où l'écart de quatre points n'est pas significatif sur le plan statistique (voir figure 5). En ce qui concerne les quatre autres territoires, les résultats comportent certaines limites méthodologiques en lien avec la petitesse des effectifs. À titre indicatif, la proportion se situe à 12 % dans le territoire de

Témiscaming-et-de-Kipawa, 11 % dans celui du Lac-Témiscamingue, 10 % dans celui des Aurores-Boréales et enfin 8 % pour Les Eskers de l'Abitibi. À noter qu'aucune comparaison avec le reste de la région ne peut être effectuée en raison de la qualité moyenne de ces estimations.

## Figure 5

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon les territoires des CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue, sexes réunis, 2008



\* : Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Et les autres drogues...

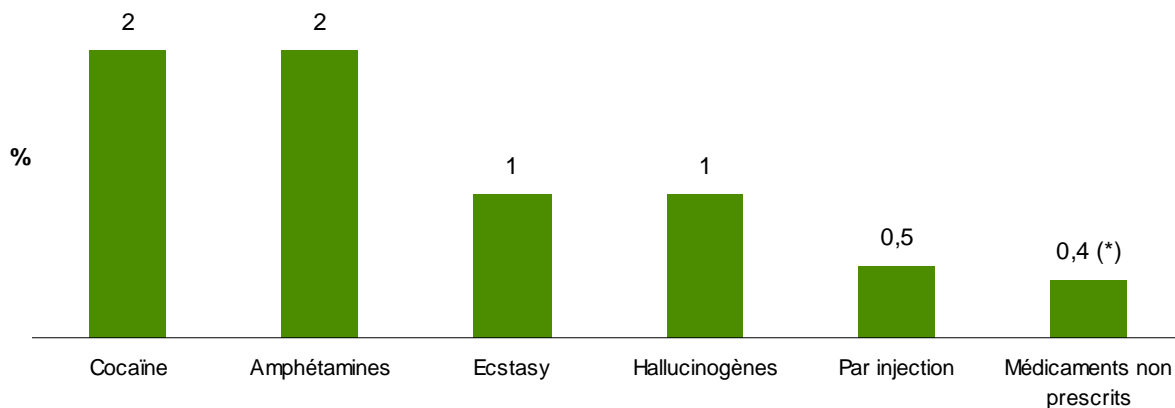
Puisque la consommation des autres types de drogues (cocaïne, amphétamines, ecstasy, hallucinogènes, drogues par injection, médicaments non prescrits) cons-

titue un comportement encore plus marginal que la consommation de cannabis, les données de l'EQSP ne s'avèrent pas valides à l'échelle régionale en raison des

petits effectifs en cause. Néanmoins, pour dégager une certaine idée de cette consommation, il est possible de se référer aux données québécoises.

Figure 6

Proportion de personnes de 15 ans et plus selon le type de drogues consommé au cours des 12 derniers mois, ensemble du Québec, sexes réunis, 2008



\* : Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

Comme l'illustre la figure 6, la consommation des autres types de drogues en 2008 touche moins de 1 % à 2 % de la population de 15 ans et plus du Québec. Plus précisément, 2 % des personnes auraient consommé de la cocaïne (incluant du crack), 2 % des amphétamines, 1 % de l'ecstasy et 1 % des hallucino-

gènes (LSD, PCP ou champignons par exemple). Moins de 1 % auraient utilisé des drogues par injection et une proportion semblable des médicaments non prescrits afin d'obtenir un effet semblable à d'autres drogues. Dans ce dernier cas, la qualité de l'estimation étant moyenne, il faut interpréter la donnée avec

prudence. En émettant l'hypothèse que le portrait régional ressemble à celui du Québec, cela représenterait en Abitibi-Témiscamingue entre 500 (pour les drogues par injection par exemple) et 2 500 consommateurs (pour la cocaïne) de 15 ans et plus selon le type de drogue.

## En bref...

- En Abitibi-Témiscamingue, 13 % de la population âgée de 15 ans ou plus déclare avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui est comparable à la situation dans le reste du Québec.
- Environ une personne sur huit aurait consommé du cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, une donnée régionale comparable à celle du reste du Québec.
- Dans les deux cas (consommation tous types confondus et consommation de cannabis), la proportion des hommes déclarant avoir consommé s'avère deux fois plus élevée que celle des femmes.
- Dans les deux cas (consommation tous types confondus et consommation de cannabis), la situation dans les différents territoires des CSSS de l'Abitibi-Témiscamingue se compare à celle du reste de la région, les tests statistiques ne détectant pas de différence significative dans les territoires où il a été possible de les réaliser.
- La plupart des consommateurs de cannabis, environ six sur dix, en auraient consommé moins d'une fois par semaine dans la région, ce qui se compare à la situation dans le reste du Québec.

L'EQSP permet donc d'obtenir des données régionales sur la consommation de drogues. Cependant, comme il s'agit tout de même d'une habitude de vie en général marginale et comme une enquête comporte toujours certaines limites méthodologiques, ce qui peut entraîner ici une sous-déclaration du phénomène, il est préférable d'interpréter ces données comme des estimations approximatives et non comme un portrait d'une grande précision.

Rédaction : Guillaume Beaulé

Collaboration : Sylvie Bellot  
Nicole Berthiaume  
Céline Dorval  
Muguette Lacerte  
Gérald Létourneau  
Thierry Simard

Montage : Carole Archambault

ISBN : 978-289391-507-4 (Version imprimée)  
978-289391-508-1 (PDF)

Prix : 6 \$

DÉPÔT LÉGAL  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011  
Bibliothèque nationale du Canada, 2011

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substitués, sur demande.

© Gouvernement du Québec

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec 